

Office de Tourisme du Montbardois

Compte-rendu Assemblée Générale Ordinaire Jeudi 11 avril 2019 Maison des associations- Montbard

Le Président remercie les personnes présentes à la tribune :

Madame Laurence PORTE, Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Montbardois, Maire de Montbard, Conseillère Départementale,
Monsieur Alain BECARD, Président de la Communauté de Communes du Montbardois, Maire de Quincy-le-Vicomte,
Madame BOULANGER, représentant le Cabinet Comptable de l'O.T.,

Je remercie Karine Vannet, de Côte d'Or Tourisme, les présidents des associations partenaires de l'O.T.(Corps Creux – ACJM, etc), les représentants des prestataires adhérents de l'O.T., nos adhérents individuels et les élus.

Le Président, fait part des excusés qu'il a reçues de mesdames et messieurs :

- M. MOLINOZ
- Mme OLLIER DAUMAS
- Mme DE COURSON
- Mme DE BRACKELEIRE
- M. et Mme GOYARD
- M. THÉRIN
- M. POPOT BOURGEOIS
- M. GALOSEAU
- M. FOURNIER
- M. PHILLOT
- M. VILLEGAS
- M. SALAMOLARD
- M. BILBOT
- M. MARKUS

Le Président rappelle l'Ordre du Jour de cette Assemblée Générale :

- Accueil des personnalités et des participants
- Rapport Moral
- Rapport d'activités de l'année 2018
- Bilan financier 2018
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Vote des tarifs et cotisations 2020
- Projets d'activité 2019
- Election du 1/3 sortant
- Questions diverses
- Intervention des personnalités

Rapport moral :

L'Office de Tourisme du Montbardois est une structure qui fonctionne sous le régime d'association de type 1901 mais qui est financée par la Communauté de Commune du Montbardois qui a la compétence tourisme sur le territoire.

La mission essentielle de l'OT est la promotion du territoire montbardois. L'OT est le vecteur des informations de tous types en direction des visiteurs, touristes Français et Etrangers mais aussi en direction de la population locale, des prestataires, des élus, des associations. Il est un lieu d'accueil et de services.

Il conduit des missions techniques de coordination, d'animation de la vie locale, de production touristique, de conseil pour les professionnels du tourisme et pour les élus.

Il travaille dans un seul but : **rendre le territoire attractif pour tous.**

L'OT a obtenu des labels : Marque Qualité Tourisme et Tourisme et Handicap, il est classé en catégorie II, ce qui l'oblige à être toujours performant d'autant que le label qualité doit être renouvelé en 2019.

La position de l'OT à la sortie de la Gare TGV est un atout car c'est une porte ouverte sur le montbardois qui est lui-même la porte du Pays d'Art et d'Histoire.

Le comportement de la clientèle, l'évolution du numérique et les pratiques en matière de communication et de relations humaines nous ont obligé à repenser l'accueil et l'organisation de l'espace de nos locaux afin d'être mieux adapté aux demandes du public et d'organiser efficacement les ressources et contenus du territoire.

La Communauté de Commune du Montbardois soucieuse de l'enjeu du tourisme et de ses retombées sur le territoire a décidé de porter une restructuration de l'Office. Je veux ici saluer l'implication de Madame Porte, Vice-Présidente en charge du tourisme à la COM COM qui a piloté le projet en concertation avec l'équipe de l'OT pour les travaux qui ont été réalisés sur le début d'année 2019.

Nos remerciements vont à l'ensemble des élus de la COM COM et à son Président Monsieur Alain BECARD qui ont accepté d'inscrire dans le budget de la COM COM le financement de ces travaux.

Comme vous le verrez lors de la présentation du rapport d'activités qui va suivre, l'année 2018 a généré quelques inquiétudes en raison du contexte perturbé par les événements : grèves à la SNCF, Mondial de Foot et canicule qui ont fait que la saison a démarré timidement. Cependant la fréquentation s'est améliorée grâce à la communication #EPIQUESEPOQUES 2018 lancée par Côte d'Or Tourisme autour des anniversaires des lieux emblématiques de notre territoire avec les 250 ans de la création de la Forge de Buffon et les 900 ans de l'Abbaye de Fontenay.

L'équipe est restée mobilisée et vous pourrez constater que l'OT a répondu à ses missions.

Cependant l'OT s'appuie également sur un Conseil d'Administration et des bénévoles qui participent occasionnellement aux actions initiées par l'OT lui-même ou par des associations locales, par la ville de Montbard et les villages de la COM COM ainsi que par le musée de Montbard.

Avant de laisser la parole à Angélique et Benjamin, je veux remercier

- La Communauté de Communes du Montbardois, son Président Alain BECARD et tous les élus,
- La Ville de Montbard,
- Le Conseil Départemental de Côte d'Or
- Madame Porte Maire de Montbard, Vice-Présidente de la Communauté de Communes en charge du Tourisme et Vice-Présidente du Conseil Départemental qui est particulièrement attentive à notre mission.
- Côte d'Or Tourisme,
- Les annonceurs de la plaquette,
- La presse,
- Le cabinet comptable FIDUCIAL
- Les membres du CA et du bureau de l'Office qui renforcent notre travail
- Ainsi que les associations montbardoises et bien sûr notre équipe : Angélique, Anita et Benjamin.

Et tous ceux que j'aurais involontairement oubliés.

Aujourd'hui nous sommes le 11 avril : C'est l'anniversaire d'Anita, 20 ans de présence à l'Office, elle a accepté de différer son départ à la retraite de 6 mois car nous avons une bonne nouvelle : Angélique attend un bébé et sera absente cet été.

Nous avons recruté une remplaçante pour son congé de maternité : Océane RAVEL qui a déjà fait un stage par le passé à l'OT. Mais c'est Benjamin qui assurera la direction pendant l'absence d'Angélique.

Rapport d'activités 2018 : (cf document édité pour cette Assemblée Générale en pièce jointe).

L'accueil

Projet de réagencement de l'accueil : accueil dans notre nouvel espace depuis le 2 mars.

Les éditions 2018 en interne et les collaborations (guide auxois). Nouveauté: la carte des bons plans sortie en juin.

La boutique : légère baisse du chiffre d'affaires en 2018.

Le numérique

- évolution du site web : une augmentation de 10% des sessions par rapport à 2017
- évolution réseaux sociaux : + 5,6 % pour la page facebook, + 16,6 % pour le compte twitter et + 19,8 % pour le compte instagram.
- les ateliers numériques pour les prestataires : Conférence de lancement le 26 novembre au Pantographe de Venarey-les-Laumes avec l'intervention de Pascal Minguet-Deschamps. Pour cette saison 4 : 12 ateliers, 3 lieux (Venarey-les-Laumes, Vitteaux et Arnay-le-Duc) et 3 thématiques : la communication et la création graphique ; Instagram, le réseau de partage d'images ; la relation client.

La location de vélos

Une baisse d'environ 10% au comptoir probablement due aux grèves SNCF du printemps, la coupe du monde qui a fait retarder le début de la haute saison et la chaleur de cet été. Sans oublier que les touristes viennent de plus en plus avec leur propre vélo.

Relations partenaires

Tournée de diffusion de la documentation, site à destination des professionnels, newsletter mensuelle, questionnaire en fin d'année

Les actions de promotion :

- Adhésion au collectif Itinérance (deuxième année d'adhésion)
- Une journée sur le salon de l'Agriculture à Paris avec le département (#epiquesepoques) le 27 février
- Destinations Nature à Paris du 15 au 18 mars avec le collectif Itinérance
- le salon des seniors à Dijon avec la Billebaude de Pouilly-en-Auxois 22 et 23 mars

Les expositions

3 expositions en 2018

VNF (à deux reprises)

Odessa Malchair avec la série de photos « Peau »

Anne Balthazar et sa variation « Coquelicots »

Un événement

Les corps creux vous baladent le dimanche 1 juillet : troisième année direction les Granges sous Grignon avec la Tuilerie Laurent.

Les animations estivales

Reconduction des visites habituelles : Jacquenet Malin, Moutiers-Saint-Jean, Visite de ville. Partenariat avec l'association d'un Instant à l'Autre pour la balade à Moutiers-Saint-Jean et pour le spectacle "A la croisée des voies" au parc. Visite de l'atelier Sarrasin

Chefs de Gare

Le 12 octobre à la gare de Montbard : avec la ville de Montbard, Côte d'Or Tourisme et Gare et Connexions. Première édition. Démonstrations Culinaires (et dégustations) par Patrick Bertron du Relais Bernard Loiseau à Saulieu et Takashi Kinoshita du Château de Courban. En même temps un marché de producteurs et artisans locaux (Jacquenot Malin).

Epiques Epoques

Après les 80 ans de Route des Grands Crus en 2017, le département a lancé l'année thématique Epiques Epoques avec trois anniversaires en Haute Côte d'Or dont 2 dans le montbardois : 900 ans Fontenay, 250 Forge et 400 ans comte de Rabutin. Lancement de cette année thématique à Fontenay le 26 mai. A la Grande Forge le 4 mai.

Le nom #epiquesepoques est désormais celui du réseau de sites sur la Haute Bourgogne (à la place d'Enjoy).

Office de Tourisme hors les murs

- Marché
- Foire
- Tenue d'un stand à l'Abbaye de Fontenay le 30 septembre lors de la Journée Départementale de la Randonnée pédestre.

Accueil de Claudia Jung avec l'association des Comités de Jumelage de Montbard

Les statistiques

Un cumul des contacts accueil physique et numérique : si la fréquentation baisse au comptoir, le numérique lui augmente (consultation de notre site internet et demande mail voir réseaux sociaux).

Les premières régions : Bourgogne. Top 3 : Ile De France, Auvergne Rhône-Alpes et Grand Est.

Les pays : Pays-Bas, Grande-Bretagne et Belgique

Rapport financier : présenté par Madame Boulanger déléguée par le cabinet comptable en charge de la comptabilité de notre association. Elle détaille les lignes du compte de résultat et du compte d'exploitation.

Le résultat financier est négatif cette année. Mais il était excédentaire en 2017. Cela s'explique d'une part par une baisse des ventes mais aussi par une augmentation des congés payés. A noter une augmentation du poste édition (réalisation de la carte des bons plans).

Voir le détail des chiffres sur les documents comptables fournis par le cabinet comptable.

Le Président, remercie Madame Boulanger pour le travail fourni en collaboration avec les personnels de l'O.T.

Rapport des vérificateurs aux comptes : Monsieur Marcel SIREUL donne lecture du rapport des vérificateurs aux comptes et demande à l'Assemblée de donner quitus au conseil d'administration pour le bilan financier qui vient de nous être présenté.

Le Président met aux voix les 3 rapports : L'Assemblée les adopte à l'unanimité

Vote des tarifs et cotisations pour l'année 2020 :

Il est proposé de maintenir les tarifs suivants pour **2020** :

- <u>Adhésions</u> :	particuliers :	8 €
	Locations appt.	20 €
Commerces, associations, prestataires touristiques		45 €
Billetterie :	0,10 €	
Spectacle :	0,50 €	
Grand spect.	1,00 €	

Ces prestations sont effectuées gratuitement pour les associations du Pays de l'Auxois et les prestataires partenaires de l'Office du Tourisme.

Propositions de tarifs adoptées à l'unanimité par l'Assemblée.

Renouvellement des membres du C.A. :

Tiers sortant :

Mme Garret, Mme Jouan, Mme May, M. Beurdeley, M. Fournel, M. Fournier, M. Lopez et M. Pineau.
Ces administrateurs se représentent.

Trois nouvelles candidates se présentent : Mme Mounier, Mme Pitois et Mme Vincent.

Les membres du tiers sortant et les nouveaux membres sont réélus à l'unanimité par l'Assemblée pour 3 ans.

Deux commissaires aux comptes sont également élus (en remplacement de M. Sireul après de nombreuses années de bons et loyaux services) : Mme Edith Moreau et M. Etienne Delaunay.

Perspectives 2019 :

- éditions 2019 : plaquette de promotion et guide des hébergements et de la restauration ainsi que la réédition Vélibook qui sera disponible à la mi-avril
- Promotion : adhésion renouvelée au collectif itinérance et participation au salon Destinations Nature du 14 au 17 mars à Paris
- Animations : programme estival en cours d'élaboration. Journée avec les Corps Creux le dimanche 30 juin, en même temps que la journée Vélofolix du Lions Club
- Réagencement de l'espace d'accueil : après près de 2 mois de travaux, réouverture des locaux le 2 mars. Plus convivial avec l'espace détente. Espace wifi. Carte murale. Vitrophanie
- Animation numérique : nouvelle saison et réflexion sur le site web en fin d'année
- Renouvellement marque qualité tourisme cette année (cf résultat de l'audit du mois de mars par la MASCOT). Audit à programmer d'ici le 3 octobre
- Projet Soupe à la sorcière sur Saint-Rémy avec PAH

Interventions des personnalités :

Monsieur Alain BECARD,

Je tenais à rappeler le travail engagé par la Communauté de Communes en 2018 sur le réagencement de l'Office de Tourisme. La subvention à l'Office de Tourisme a été votée pour 2019. Nous avons décidé de donner un « coup de pouce » avec une subvention s'élevant à 135 000 euros. Nous savons que le personnel dynamique de l'Office de Tourisme a à cœur de se professionnaliser et de fournir un accueil qualité. Ce travail ne peut se faire sans le soutien actif des bénévoles de la structure. L'Assemblée Générale de l'Office de Tourisme est le rendez-vous heureux des résultats garantis. A titre d'information, une convention avec la Région a été passée pour aider les hébergeurs. Aussi bien les nouveaux que les anciens. Les co-financiers seront la Communauté de Communes et la Région. Tout cela pour travailler à l'attractivité du territoire. Car le tourisme c'est de l'économie. La Communauté de Communes est aux côtés de ces partenaires. La collectivité se développe pour le tourisme. La Communauté de Communes est d'ailleurs partenaire du projet de Soupe à la Sorcière avec la création d'un parcours famille à l'Etang de Sainte-Barbe. M. Guinchard a salué le travail de Mme Porte dans la commission tourisme. Je tiens à renouveler ces remerciements : Laurence Porte coordonne, impulse et réalise un gros travail pour la commission tourisme de la Communauté de Communes. C'est un travail précieux dans le sens de l'intérêt général.

Merci aux administrateurs renouvelés et aux nouveaux membres. L'Office de Tourisme est en fait une grande famille.

Suite à cette évocation du bilan de l'année écoulée, les chiffres et les éléments sont confortables pour le territoire.

Madame Laurence PORTE,

Je souligne l'importance du travail effectué par l'équipe et l'association (président, membres du conseil d'administration) et les adhérents ainsi que les partenaires et les professionnels du tourisme. Je voulais insister sur le fait que l'Office de Tourisme est en interdépendance avec de nombreuses autres institutions : le conseil départemental et Côte d'Or Tourisme, le Pays Auxois Morvan Côte d'Orien, la Communauté de Communes et la ville de Montbard. La Communauté de Communes est son premier partenaire. Nous avons travaillé de façon étroite sur ce projet de réagencement pour une optimisation de l'accueil des publics (proximité, convivialité...). A noter que l'inauguration de ce nouvel espace d'accueil sera le jeudi 25 avril à 18h30. Claude Guinchard a suivi quotidiennement l'avancée des travaux. Cela s'inscrit dans le cadre de la convention de revitalisation du centre bourg. La Communauté de Communes a renouvelé la convention d'objectifs passée avec l'Office de Tourisme pour 2 ans : 2019 et 2020. Le Conseil Départemental de Côte d'Or, avec l'Agence de Développement Touristique, est un excellent partenaire de l'Office de Tourisme : il est toujours à l'écoute. Le Pays d'Art et d'Histoire est un partenaire plus méconnu. J'ai la chance d'être la vice-présidente en charge de ce PAH et de suivre les différents dossiers menés par cette entité. Le label Pays et Ville d'Art et d'Histoire est un label national attribué par le Ministère de la Culture. Le PAH est impliqué au niveau du tourisme. Pour les Offices de Tourisme, vous avez d'une part la #teamauxois (les actions numériques) et depuis cette année la #teampah. Ainsi 9 circuits à destination des familles vont voir le jour sur le territoire. Et il y en aura un sur Saint-Rémy. Il faut également rappeler le parcours des célébrités lancé en 2018 et qui va se développer en 2019 avec de nouvelles implantations de panneaux sur le territoire. A présent, il est important de faire vivre ce parcours. Un autre dossier important mené par le Pays Auxois Morvan est la valorisation du Canal de Bourgogne avec la signalétique patrimoniale fléchée pour 2020.

A noter également un travail sur la mise en tourisme de la gare de Montbard pour mieux accueillir les voyageurs et valoriser le Canal et les sites patrimoniaux.

Enfin, la ville de Montbard est le partenaire historique de l'Office de Tourisme. D'abord avec des événements comme le spectacle de la Compagnie d'Un Instant à l'Autre au parc cet été, la visite spéciale Parcours des Célébrités et l'opération Chefs de Gare à l'automne. Vous voyez que la ville est très présente pour le tourisme. Il ne faut pas oublier le Musée et Parc Buffon, ainsi que les autres sites du territoire, avec qui l'Office de Tourisme entretient également des liens étroits.

Il est important de travailler sur l'attractivité de notre territoire : être présent sur des salons est essentiel pour le rayonnement.

Je voudrais terminer en rappelant le poids du tourisme. Le TOURISME, c'est de l'ECONOMIE. Les retombées économiques, les flux de visiteurs sont fondamentaux.

Le nouvel Office de Tourisme est une très belle vitrine du territoire.

Merci pour cette confiance.

Intervention de M. Bernard Niel (propriétaire de meublé à Fresnes) sur l'augmentation de la taxe de séjour en 2019,

Les tarifs ont augmenté (cela représenterait 50 euros en plus pour un séjour de deux semaines) alors qu'il n'y a pas eu d'augmentation des prestations locales.

Laurence Porte répond que cette augmentation de la taxe de séjour découle d'une modification de la loi. C'est un tarif qui change selon les catégories. Le tarif a été validé par la commission tourisme puis par le conseil communautaire. Et nous n'avons pas eu de retours directs sur ce sujet à la Communauté de Communes. La même grille de tarifs a été adoptée par la COPAS.

Je rappelle que c'est le touriste qui paie cette taxe de séjour. Et le résultat de cette taxe est fléché sur des projets de développement touristique.

M. Niel ajoute qu'il ne comprend pas pourquoi il doit payer une redevance des ordures ménagères pour son meublé alors qu'il n'utilise pas de container supplémentaire. Alain Bécard répond que si nous avons déclaré une activité d'hébergement, la loi oblige de s'acquitter d'une redevance des ordures ménagères.

Le Président, Claude Guinchard, remercie les intervenants. Ensuite l'assemblée est invitée à lever le verre de l'amitié.

Le Président,
Claude GUINCHARD